Document generated on 04/29/2024 10:01 a.m.

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe

Jean Le Du et Guylaine Brun-Trigaud : *Atlas linguistique des Petites Antilles*, vol. I, Editions du CTHS, 2011, 350 p. ISBN : 978-2-7355-0747-4

Marie-Christine Hazaël-Massieux

Number 163, September–December 2012

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1036808ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1036808ar

See table of contents

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)
2276-1993 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Hazaël-Massieux, M.-C. (2012). Review of [Jean Le Du et Guylaine Brun-Trigaud : *Atlas linguistique des Petites Antilles*, vol. I, Editions du CTHS, 2011, 350 p. ISBN : 978-2-7355-0747-4]. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (163), 77–82. https://doi.org/10.7202/1036808ar

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Jean Le Du et Guylaine Brun-Trigaud : *Atlas linguistique des Petites Antilles*,

vol. I, Editions du CTHS, 2011, 350 p.
ISBN : 978-2-7355-0747-4.

Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX[1]

COMPTE RENDU

Le premier volume de *L'Atlas linguistique des petites Antilles* paru en 2011 aux Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), répond aux attentes des nombreux créolistes qui regrettaient infiniment les difficultés rencontrées pour préciser les variantes, les usages, les répartitions à travers les Petites Antilles, alors que l'on dispose d'un Atlas d'Haïti (cf. thèse de Dominique Fattier, *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Presse Universitaire du Septentrion, Lille, 6 vol., 2000), d'un *Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion* (Michel Carayol et Robert Chaudenson, 1984-1996, CNRS, Paris, 3 vol.), et même d'un *Atlas linguistique et ethnographique de l'île Rodrigues* réalisé par M. Carayol, R. Chaudenson, C. Barat, et publié, en 1992, par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (devenue depuis l'Organisation Internationale de la Francophonie). Cet Atlas des Petites Antilles, encore en cours (un deuxième volume est en préparation) est donc un outil précieux à la fois pour les créolistes mais aussi pour les spécialistes de la linguistique aréale, et pour les sociolinguistes qui certainement auront des commentaires à faire. Que dire des historiens qui y trouveront aussi sûrement leur compte !

Dans l'introduction de Jean Le Dû, sont soulignés l'initiative heureuse de Jean Bernabé (rédacteur également de la préface), qui a sollicité précisément Jean Le Dû pour réaliser cet Atlas, le rôle de Robert Damoiseau qui a largement coordonné les enquêtes et guidé les étudiants enquêteurs

1. Professeur émérite, Aix-Marseille Université.

sur le terrain. Jean Le Dû, lui-même spécialiste des Atlas, notamment pour s'être occupé de dialectologie bretonne (cf. par exemple le *Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*, CRBC, Brest, 22 vol. 601 cartes), au cours de nombreuses missions aux Antilles, a pu former les étudiants de l'Université des Antilles et de la Guyane à la dialectologie, et a mis en œuvre ce projet avec la collaboration de Guylaine Brun-Trigaud (ingénieur d'études au CNRS). Ils nous livrent ici un travail passionnant dont on attend la suite (vol. II) avec impatience.

Malgré les prudences de l'introduction qui tente d'éclaircir certains aspects du travail, ou à cause d'elles qui soulignent le nombre des enquêteurs sollicités et le fait qu'il s'agisse principalement d'étudiants nécessairement novices, qui effectuent ainsi parfois leur première enquête, le linguiste se pose d'entrée de jeu un certain nombre de questions qu'il peut être bon de résumer ici : le deuxième volume sera peut-être l'occasion de répondre à certaines d'entre elles.

La première de ces questions est certainement celle de la détermination des points d'enquête. On sait que les mouvements sont maintenant extrêmement importants en Guadeloupe et Martinique. Alors qu'autrefois les gens de Basse-Terre restaient à Basse-Terre, leurs enfants, adultes aujourd'hui, se déplacent largement dans l'île… et des Guadeloupéens s'installent même en Martinique ! Les enquêteurs les plus soigneux ont pu donner des indications souvent précieuses concernant l'origine précise des informateurs et de leurs familles : ils se révèlent le plus souvent exactement originaires du point d'enquête retenu, en outre souvent presque analphabètes — précision qui vise à rassurer le lecteur quant aux interférences possibles avec le français — mais on ne peut ignorer la place de la radio et même de la télévision (en français) dans chaque foyer des Départements d'Outremer, sans oublier l'école qui, pour les plus jeunes, est un lieu de pratique quotidienne. On voit en outre tout de suite qu'en Martinique les informateurs n'ont pas les mêmes caractéristiques qu'en Guadeloupe : peut-on dès lors comparer et porter le même regard sur l'une et l'autre île et sur la spécificité des points d'enquête retenus ? Certes, les grandes villes, lieux de brassage de populations, ont été, comme il se doit, laissées de côté pour les enquêtes, mais ce sont pourtant elles qui regroupent l'essentiel de la population maintenant : ne travaille-t-on pas déjà sur le passé d'un créole qui évolue considérablement ?

Les résultats font apparaître des « aires » plutôt que des points, manifestant par là que l'on aurait pu vraisemblablement réduire les points d'enquête… Encore fallait-il le démontrer, et sans doute était-il nécessaire pour cela de multiplier les points sur les îles principales (Guadeloupe et Martinique), en risquant par là même de multiplier les enquêteurs et peut-être les différences de traitements, voire les incohérences que l'on peut redouter alors. La présence importante de Madjanie Leprix (elle a réalisé 24 enquêtes concernant donc 24 points sur 48), sûrement plus aguerrie, plus impliquée et apparemment passionnée par les tâches qui lui ont été confiées, montre précisément l'intérêt d'avoir une constance de méthodes et de pratiques pour une telle enquête. On sait combien la façon de poser les questions est importante, et l'on conçoit qu'un enquêteur se forme lui-même et affine progressivement les techniques mises en œuvre au fil d'enquêtes successives. Les rédacteurs sont ainsi à de multiples reprises amenés, lorsque certaines notations semblent un peu déviantes,

à supposer qu'elles sont le fait d'enquêteurs n'ayant pas adopté les mêmes principes de notation : ainsi en est-il de ɲẽɲẽ, face à jẽjẽ, pour « moucheron ») ou encore de certains choix dans ALPA 11 (Q129), ALPA 116 QA 124), ALPA 228 (Q 217), pour ne prendre que quelques exemples.

Si l'ensemble des transcriptions ont été faites par les enquêteurs, au moins ont-elles été saisies et donc vérifiées par Jean Le Dû. Mais il est toujours difficile d'intervenir quand on n'a pas été présent au moment même de l'enquête et en quelque sorte après coup, alors que l'on voudrait s'assurer que l'item recueilli est bien constant dans la bouche d'une personne, et non pas un événement unique et particulier. La présence d'un petit nombre d'enquêteurs aurait certainement permis de limiter ces inconvénients — mais l'on sait combien il est délicat d'obtenir d'étudiants un investissement lourd dans un domaine qui ne les passionne peut-être pas tous autant, alors qu'ils sont engagés dans des études qui peuvent leur sembler comporter des aspects plus fonctionnels pour leur avenir que d'aller enquêter sur le créole dans des zones reculées.

Fixé en fonction de l'étendue géographique, de la population de chaque île et de paramètres comme la disponibilité des enquêteurs ou des informateurs, le réseau d'enquête comprend 48 points, avec une densité moyenne de 1 point/100 km^2. Les territoires qui ont fait l'objet d'enquête(s) sont les suivants : Saint-Martin (1 enquête), Saint-Barthélemy (1 enquête), La Guadeloupe (12), La Désirade (1), Marie-Galante (1), Les Saintes (2), La Dominique (8), La Martinique (12), Sainte-Lucie (8), l'Île de la Trinité (1), Oyapock (1).

Le 48e dans la liste est le seul qui corresponde au créole guyanais, la Guyane ayant dû être laissée de côté, faute d'enquêteurs possibles — ce qui ne permet guère les comparaisons. Oiapoque (ainsi graphié) est le nom d'une ville de l'Etat de l'Amapá au Brésil, de l'autre côté du fleuve Oyapock par rapport à la ville française de Saint-Georges-de-l'Oyapock. On y parle un créole français (appelé *patoa*), « qui est langue maternelle de groupes amérindiens (Karipúna et Galibi-Marwono) », précise Jean Le Dû dans son introduction, et sert aussi de langue véhiculaire. Après la défection de l'enquêteur guyanais, alors que ce département français figurait dans le projet initial, les chercheurs n'ont pu se résoudre à renoncer complètement à la Guyane. Fallait-il pour autant retenir un point isolé, et de plus au Brésil ? L'enquête en question est due à Jo-Anne Ferreira, qui loin d'être une étudiante est une chercheuse rodée dans les travaux sur les créoles (professeur de linguistique et de créolistique trinidadienne). On ne peut que se réjouir de sa collaboration précieuse, en l'occurrence, mais le seul point retenu, où le créole, déjà sous ses formes grammaticales, est assez différent de celui qui est pratiqué dans les Petites Antilles, ne peut constituer qu'une invitation à aller voir en Guyane les rapports entre ce point frontière et d'autres nécessaires pour mesurer les différences liées à un contexte sociolinguistique et ethnique spécifique.

On nous dit encore qu'en l'absence d'enquêteurs, il n'a pas été possible d'enquêter à Saint-Vincent-et-Grenadines ou à la Grenade. Jean Le Dû évoque la possibilité d'y trouver encore des locuteurs de créole. Celle-ci doit être très mince : dans une thèse de 3e cycle soutenue en 1988 sur la Grenade à l'Université de Grenoble III (*Description du créole de la Grenade*), Hilary C. Phillip précisait avoir recueilli ses données, plusieurs

années auparavant, auprès des deux derniers locuteurs de créole, âgés alors de plus de quatre-vingt ans : on sait qu'une langue n'existe que tant qu'il peut y avoir un minimum de communication, c'est-à-dire quand au moins deux locuteurs survivent et peuvent échanger. On comprend que sur ce point, Jean Le Dû puisse n'avoir pas trop de remords !

Ces questions examinées, et nécessaires, l'entrée dans les documents proprement dits est bien entendu pleine de richesse. Chaque carte est très claire, de belle facture, permettant d'un coup d'œil de repérer les aires quand il y en a, de se reporter aux commentaires parfaitement identifiables concernant soit le lexique (pavés verts), soit la phonétique (pavés bleus), soit la grammaire (pavés gris, très peu nombreux, mais que l'on peut espérer en nombre plus important, nous dit-on, dans le 2e volume de l'Atlas). On repère également tout de suite l'influence du français (ex. quand « vag » tend parfois à supplanter « lãm », voir commentaire de la carte Q2). Notons d'ailleurs que le lecteur est également aidé par l'intérêt des figures qui, nombreuses sous forme de petites cartes, presque sur chaque page, permettent de localiser les variantes les plus fréquentes, ou de voir l'influence des provinces françaises (origine des colons ?) qui peuvent expliquer l'emploi préférentiel de tel ou tel mot.

En ce qui concerne les cartes principales (classées en ALPA suivi d'un numéro), on pourrait peut être regretter, pour ceux qui ne connaissent pas parfaitement les îles et n'identifient pas directement les points d'enquête, la nécessité de se reporter souvent à la carte de la p. 19 qui les présente tous (chiffre et nom), alors que les cartes au fil de l'Atlas n'indiquent — et c'était obligatoire pour ne pas charger la lecture — que le numéro, tandis que le commentaire parfois ne nomme que le nom du point d'enquête. La réalisation de cette carte de la page 19 sur une feuille détachée, jointe à l'Atlas, aurait été une heureuse initiative car le lecteur aurait pu la transporter d'une page à l'autre. N'oublions pas d'ailleurs qu'avant d'avoir mémorisé les points d'enquête retenus pour chacune des deux îles principales on peut être sensible au fait que plusieurs lieux portent le même nom : il y a un Sainte-Anne en Martinique comme en Guadeloupe, ici et là une localité nommée Vieux-Fort…

Très bienvenues sont les références encyclopédiques (encadrées sur fond blanc, par exemple les passages cités de l'Encyclopédie Diderot qui nous renvoient à des réalités du XVIIIe siècle, en parfaite adéquation avec la naissance des langues créoles), mais aussi les images, magnifiques bien que trop rares, très utiles pour comprendre certains noms retenus pour désigner des éléments de la faune ou de la flore locales.

Je signalerai de façon anecdotique, mon étonnement de voir généralisées aujourd'hui dans les îles françaises que sont la Guadeloupe et la Martinique, les formes ʒɥije ou ʒwije (pour « juillet », ALPA 191, Q 164), à l'exclusion de formes avec —t final prononcé, prédominantes à La Dominique. Ceci souligne l'énorme influence de l'école (du français de l'école), car il y a quelques décennies j'entendais surtout ʒwiyɛt en Guadeloupe, que précisément je rapprochais des formes régulièrement repérées en Bretagne. Peut-être la production de la forme française par l'enquêteur a-t-elle aussi suscité, pour un terme marqué par l'apprentissage scolaire (dire la date chaque jour dans les petites classes), la reprise pure et simple de l'énonciation juste antérieure ?

Comme toujours avec les Atlas linguistiques qui ont comme premier souci le lexique, je reste un peu frustrée quant aux remarques grammaticales :

– soit qu'elles ne me convainquent pas : je ne comprends pas la nécessité d'une explication des « gè/djè »[2](carte ALPA 263, Q 138), lorsqu'elles sont en finale de phrase, par une influence syntaxique anglaise. Ces formes n'étant attestées qu'à La Dominique ou Sainte-Lucie, alors que depuis 1802, le créole y est en contact avec l'anglais (langue « haute » selon la terminologie utilisée dans les situations de diglossie), et non pas avec le français comme dans les autres territoires à créole français de la Caraïbe, les auteurs saisissent ce prétexte pour tenter d'expliquer la présence possible d'un « gè/djè » en finale. La nécessité d'une telle argumentation n'apparaît pas, car d'une part « much », comme « beaucoup », occupent la même position après le verbe qui est aussi celle de « onlo », « anpil » dans des phrases comme « je ne mange pas beaucoup », « I do not eat much », « man pa ka manjé anpil », « man pa ka mangé djè » (Dominique), etc. S'il s'agit d'expliquer, *a contrario*, les trois ou quatre apparitions de « gè » / « djè » devant le verbe en Guadeloupe ou Martinique (exceptionnelles dans l'ensemble du corpus), il faut simplement préciser qu'il ne s'agit pas du même « djè » que celui qui apparaît après le verbe dans « man pa ka manjé djè » (à La Dominique ou Ste-Lucie). Lorsque l'on a dans quelques exemples très marginaux « pa gè » ou « pa djè », dans les Petites Antilles françaises, il s'agit là, en quelque sorte d'une variante modalisée du morphème négatif « pa », — ce que montre bien le fait que cette forme soit suivie et complétée, par « onlo » ou « anpil » placé après le verbe (« an pa gjè manjé anlo », point 03)[3]. Cette structure préverbale (elles sont multiples en créole) se combine sans problème avec un adverbe, qui est alors toujours placé après le verbe (ordre syntaxique normal, sans que l'anglais soit pour quoi que ce soit dans cette position !). Les hésitations ou reprises de l'informateur dans les quelques cas présentés en Guadeloupe/Martinique montrent bien qu'en l'absence d'un adverbe complémentaire, il conçoit que son « djè » placé avant le verbe ne suffit pas à rendre le sens de « beaucoup ».
– soit que les explications restent insuffisantes face à diverses possibilités qu'on aimerait voir discutées : je pense en particulier aux oppositions de « ké » / kaj », voire « kej », pour marquer le futur. On aimerait à leur propos disposer d'une enquête plus systématique, et de commentaires éclairés : carte ALPA 28 Q 23. Alors que les diverses formes se rencontrent, il n'est rien suggéré quant aux répartitions possibles des variantes. On a de même quelques exemples de ces

2. Lorsque la transcription phonétique donnée dans l'Atlas n'est pas indispensable, suivant d'ailleurs par là l'exemple des auteurs qui parfois préfèrent retenir les graphies usuelles pour faciliter la lecture, nous retiendrons ces graphies, notamment quand les signes phonétiques, moins connus, risquent de ne pas être identifiables pour le lecteur : c'est le cas dans tout ce paragraphe.
3. « gè/gyè » assume ici une fonction de morphème préverbal, comme ailleurs, en créole des Petites Antilles, on pourrait trouver « ja » (déjà) ou « kò » (encore) : « an pa ja manjé », « an pò kò manjé », permettant de rendre une valeur de modalité ou de temporalité.

formes de futur en ALPA 261 Q 154, où l'on annonce toutefois qu'une discussion autour du « futur » est prévue dans le volume II.

– On aurait aimé aussi voir analyser la délicate question des « prépositions » et de leurs variantes en cas de mouvement ou d'absence de mouvement. Une simple mention rapide est faite en ALPA 237 Q 153, 194. Sans doute nous réserve-t-on une analyse dans le volume II…
– La notion de « pronom » utilisée dans les notes grammaticales du volume I de l'Atlas (ch. XI), à propos des articles déterminants, est un peu surprenante, et mériterait d'être précisée. On sait que la terminologie grammaticale est parfois incertaine, que sont souvent confondus, par les jeunes générations, la notion de pronom (c'est-à-dire mis pour le nom) et celle de « déterminant » (qui accompagne et détermine le nom). On aimerait que, dans un ouvrage de cet intérêt, quelques clarifications soient faites. J'avoue n'avoir pas très bien compris quand on parle de « pronom » à propos du « sa » ou du « la » dans les démonstratifs « lasa » ou « tala ». En ce qui concerne le possessif, on peut préciser que la forme de « mo », antéposée au nom, présentée comme étonnante (Oiapoque), car effectivement totalement divergente par rapport aux formes — mwen ou — anmwen (qui suivent le nom dans les Petites Antilles) n' a rien de surprenant quand on sait que c'est la forme qui s'est maintenue en Guyane. Ces divers possessifs sont attestés en toute zone de la Caraïbe ancienne, chaque variété de créole ayant progressivement sélectionné une des variantes à l'exclusion des autres. Pour tout ce qui concerne les possessifs et leur évolution historique, on peut se reporter à M.C. Hazaël-Massieux, 2008 : *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : histoire et analyse*, Publibook, 487 p.

Comme on le comprendra, ces « regrets grammaticaux » sont surtout une incitation à poursuivre dans le volume suivant, ce qui est si bien commencé dans le premier volume. Jean Le Dû, insatiable curieux, sait interroger et chercher toutes les sources d'information, et ses commentaires sont précieux pour une meilleure description du créole de chaque lieu. Comme toujours après une publication, on attend (et espère) le développement ou la discussion de certaines interprétations, mais précisément c'est ce qui permettra de compléter les informations et de donner vie à ce bel ouvrage maintenant qu'il est livré au public. Nos lecteurs sont ainsi invités à le consulter régulièrement, et même, pour les passionnés de créole, à le lire de toute urgence. Merci à Jean Le Dû et Guylaine Brun-Trigaud qui nous offrent tant de données passionnantes pour aller plus loin désormais, et pour poser, à nouveaux frais certainement, les délicates notions de « dialecte », de « variation », voire de « norme » pour les Antilles en 2012.